



Pour en savoir plus

Le délai de présentation interbancaire sera ramené à un jour ouvré pour les SDD Core, quelle que soit la séquence (FRST, RCUR, FNAL, OOFF). Par conséquent, le cut-off pour la prise en charge des opérations par la banque passera en standard à 2 jours ouvrés, avant la date de règlement, quel que soit le type de prélèvement émis (ponctuel ou récurrent) et quelle que soit la séquence de présentation.

Si vous saisissez vos opérations via les outils mis à disposition par la Banque, vous pourrez modifier ou annuler vos opérations jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date de règlement.

Le contrôle de l'enchaînement des séquences pour les prélèvements récurrents sera abandonné : plus de distinction entre FRST et RCUR pour initier la première opération. L'indication de la séquence reste cependant obligatoire. Pour les prélèvements ponctuels, il n'y aura pas de changement [séquence OOFF obligatoire].

Nos outils de saisie de prélèvements continueront à alimenter automatiquement les séquences de présentation.

Les impacts sur le format XML du pain.008.001.02 en cas de changement de l'IBAN du débiteur.

AVANT	APRES le 20/11/2016
<code><AmdmntInd> = true</code>	
<p>Soit balise <code><Original Debtor Account></code></p> <p>et utilisation des sous-balises <code><Identification></code> et <code><IBAN></code> avec un N° d'IBAN en cas de changement de compte du débiteur dans la même banque :</p> <pre><OrgnDbtrAcct> <Id> <IBAN>FR761234....</pre>	<p>Balise <code><Original Debtor Account></code></p> <p>Soit utilisation des sous-balises <code><Identification></code> et <code><IBAN></code> avec un N° d'IBAN (comme actuellement, en cas de changement de compte du débiteur dans la même banque) :</p> <pre><OrgnDbtrAcct> <Id> <IBAN>FR761234...</pre>
<p>Soit balise <code><Original Debtor Agent></code></p> <p>et utilisation des sous-balises <code><Financial Institution Identification></code> <code><Other></code> et <code><Identification></code> avec le code SMNDA en cas de changement de banque du débiteur :</p> <pre><OrgnDbtrAgt> <FinInstnId> <Othr> <Id> SMNDA</pre>	<p>Soit dans tous les cas, qu'il y ait changement de banque ou non, utilisation des sous-balises <code><Identification></code> <code><Other></code> et <code><Identification></code> avec le code SMNDA :</p> <pre><OrgnDbtrAcct> <Id> <Othr> <Id> SMNDA (*)</pre>

[*] SMNDA était utilisé précédemment pour signifier une modification de banque du débiteur (Same Mandate with a New Debtor Agent). À partir de novembre 2016, cette notion évolue en Same Mandate with a New Debtor Account. L'utilisation du code «SMNDA», approprié à tous les cas, est recommandée.

Crédit Industriel et Commercial - Société Anonyme au capital de 608 439 888 € - 6, avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 • **Banque CIC Est** - Société Anonyme au capital de 225 000 000 € - 31, rue Jean Wenger-Valentin 67000 Strasbourg - RCS Strasbourg 754 800712 - N° ORIAS : 07 026 287 • **Banque CIC Nord Ouest** - Société Anonyme au capital de 230 000 000 € - 33, avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille Métropole 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437 • **CIC Iberbanco** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 25 143 408 € - 8, rue d'Anjou 75008 Paris - RCS Paris 384 122 123 - N° ORIAS : 07 034 585 • **Banque CIC Ouest** - Société Anonyme au capital de 83 780 000 € - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes - RCS Nantes 855801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 • **Lyonnaise de Banque** - Société Anonyme au capital de 260 840 262 € - 8, rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 • **Banque CIC Sud Ouest** - Société Anonyme au capital de 155 300 000 € - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. **Banque Transatlantique** - Société Anonyme au capital de 29 371 680 € - 26 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris - RCS Paris 302 695 937 - N° ORIAS 07 025 540. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Immatriculations en qualité d'intermédiaire en opérations d'assurances consultables sous www.orias.fr - Contrats d'assurances souscrits auprès de ACM VIE SA, entreprise régie par le code des assurances, et distribués sous la marque CIC Assurances.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.